Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 janvier 1997.

A 19h05, le Président ouvre les débats, il salue les membres présents et présente les excuses de quelques absents, soit: Emile Gauchat, Didier Geiser et Hermann Barth, Francis Schwab, quant à lui a averti qu'il aura un léger retard.

Thierry est nommé scrutateur.

Avant de commencer les débats, le Président demande de modifier l'ordre du jour et d'y ajouter un point 7 avec comme titre: Election des membres du comité.

Au point 2 de l'ordre du jour, la parole est laissée au secrétaire qui fait la lecture du Procès-verbal de l'Assemblée du 19 janvier 1996. Ce P.V. est accepté à l'unanimité.

Le point 3 de l'ordre du jour permet au Président de nous faire revivre les instants importants de la vie de notre société. Une fois encore, il éblouit l'assemblée ébahie par son lyrisme, émaillé d'une touche scientifique sur la composition de l'air, et d'une conclusion politico amicale qui nous fait tous rêver au monde meilleur que nous trouvons à la Sportive.

Au point 4, le caissier commente brièvement les comptes dans lesquels il ressort que l'année 1996 se termine avec une perte de 170.50. La fortune nette totale de la société se monte à Fr. 10'505.75. Le budget est quant à lui équilibré.

Jean-Paul Steinegger lit le rapport de vérification et les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Le programme pour 1997, en plus des entraînements du mardi soir prévoit une sortie de 2 jours à ski de piste, un week-end en montagne et une sortie automnale en VTT.

Au point 6, il est annoncé le nouveau membre, soit José Bourquin

Quant aux démissions, il n'y en a pas.

Le premier point 7 ouvre le débat sur le numerus clausus. Les propositions suivantes sont faites:

- Francis propose le statut quo, c'est à dire de fixer le nombre de membre actif au nombre actuel et n'admettre de nouveaux membres qu'en cas de démission.

- Roger propose de laisser au comité le soin de décider des admissions de cas en cas.

La parole étant à la votation, 3 personnes se prononcent pour la proposition de Roger et 29 pour celle de Francis.

Une liste d'attente sera donc faite et les nouveaux membres seront acceptés dans l'ordre de leur demande, au fur et à mesure des démissions.

Le 2ème point 7 nous amène à discuter sur l'article 11 des statuts, lequel précise que les membres du comité sont élus pour 1 an. Le Président propose que, comme pour son alter ego, le Président des Etats Unis, cette élection soit faite pour 4 ans. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

On arrive au 3ème point 7 qui est l'élection du comité, pour la première fois, pour une durée de 4 ans. L'aura du président est telle, que les mains ne se lèvent pas pour voter mais se frappent les unes contre les autres afin de réélire le comité par acclamation.

Aux divers, le président propose que l'apéro soit offert par la société. Un membre demande si ce montant est prévu dans le budget. Ceci étant, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Gérald Schaffter nous avertit qu'il prendra contact avec les membres de notre société afin que ces derniers lui aident à trouver des prix pour la Corrida, dans son environnement sportif ou professionnel.

Willy nous propose, hors programme, une virée les 22 et 23 février à Argentière le samedi et à la vallée Blanche le dimanche.

La parole n'étant plus demandée, le Président pour 4 ans clôt la séance à 20h18.